



SNES-FSU Académie d'Aix Marseille

s3aix@snes.edu

Le 05 juin 2014

Communiqué de presse

Le Rectorat reconnaît le suicide de Pierre Jacque comme imputable au service

Pierre Jacque, professeur d'électronique au lycée Artaud à Marseille, a mis fin à ses jours à son domicile le 1er septembre dernier. Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille a fait connaître sa décision concernant la demande de reconnaissance formulée par la famille : le suicide de notre collègue est désormais considéré comme « imputable au service ».

Le Recteur a décidé de suivre l'avis donné le 3 juin par la commission de réforme. Composée de médecins, de représentants de l'employeur et des élus des personnels sous l'autorité de la Préfecture, elle s'était prononcée comme favorable à cette reconnaissance. Le travail d'enquête conduit par le CHSCT Académique avait en effet permis de montrer les déterminants liés au travail dans ce geste tragique, ainsi que les carences de l'administration dans l'accompagnement des personnels et les moyens dévolus à la médecine de prévention. Les militants du SNES ont porté ce dossier, malgré les obstacles et les blocages parfois, en veillant toujours à défendre les intérêts des personnels, en veillant toujours à respecter la mémoire de Pierre Jacque et la volonté de la famille.

Cette reconnaissance, une première dans notre académie, essentielle pour la famille, constitue aussi une étape importante, pour les personnels confrontés à la réforme STI2D, pour l'ensemble des collègues qui trouvent là un précédent concernant la reconnaissance des risques psychosociaux liés au métier. La santé au travail est un enjeu majeur que l'Éducation Nationale devra désormais traiter avec sérieux.

Contact : Séverine Vernet,
secrétaire du CHSCT A pour la FSU
06.26.85.18.36